

OUF
SERV!CES

Votre agent de confiance au pays vous propose d'investir dans un coin de paradis !

Devenez propriétaire sur l'île de BUBAQUE, au cœur de **l'Archipel des Bijagos en Guinée-Bissau**, à quelques mètres, seulement de la mer.

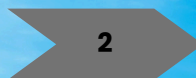
Un cadre authentique et préservé, pour les amoureux de la nature et des grands espaces.

OFFRE LIMITEE

PHASE 1:
VENTE DE PARCELLES



PHASE 2:
CONSTRUCTION



-5% dès la 2nd
parcelle achetée

BIJAGOS NATURE RESIDENCE

LA SIMPLICITÉ LUXUEUSE

CONTACTEZ-NOUS

OUF SERVICES -

Votre agent de confiance au pays.

Cité Keur Gorgui, Dakar Sénégal

+221 78 660 98 98

hello@oufservices.com

www.oufservices.com



UN CADRE D'EXCEPTION, UNE OPPORTUNITE
SOIGNEUSEMENT SELECTIONEE PAR VOTRE AGENT
DE CONFIANCE AU PAYS.

**PAYEZ EN
DIX FOIS !**

OUF SERVICES est une
agence de prestation de
services pour la diaspora,
spécialisée dans
l'accompagnement de
particuliers souhaitant
investir au Sénégal et/ou
en Guinée-Bissau en toute
sérénité et sécurité.

**Découvrez toutes nos
prestations sur:
www.oufservices.com**



**DES PARCELLES DE 250 M2
et de 500M2**

A partir de 5 000 000 CFA (7622 EUR)

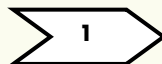
A 230M DE LA PLAGES !



- FRAIS D'OUVERTURE DE DOSSIER: 150 000 CFA SOIT 228 EUR.
- RESERVATION/APPORT DE 1 000 000 CFA SOIT ENVIRON 1524 EUR
- PAIEMENT ECHELONABLE JUSQU'A 10 MOIS
- OFFRE SOUMISE À CONDITIONS

PHASE 1:
VENTE DE PARCELLES

PHASE 2:
CONSTRUCTION



INFORMATIONS
+221 78 660 98 98 (whatsapp)
hello@oufservices.com

-5% dès la 2nd
parcelle achetée

CONDITIONS DE L'OFFRE

Superficie totale du projet : 1 hectare

- Emplacement privilégié : à seulement 230 m de la plage, au sud de l'île de Bubaque, dans un cadre naturel préservé.

Offre & Tarifs:

- Parcelles de 250 m² cumulables : 5 000 000 CFA (7 622 EUR)

Disponibilités:

- 16 parcelles de 250 m²
- 8 parcelles de 500 m²

Conditions d'acquisition:

- Frais de dossier : 150 000 CFA (228 EUR) payable à la signature du contrat
- Apport/réservation (déductible du montant total): 1 000 000 CFA, (soit 1 524 EUR)

Démarches administratives intégralement assurées par OUF SERVICES

Ce projet d'aménagement est effectuée en deux phases: PHASE 1 Vente de parcelles
PHASE 2: Construction. La participation à la phase 2 n'est pas obligatoire et reste soumise à l'appréciation de chaque propriétaire de parcelle.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT*

**PAYEZ EN
DIX FOIS !**

MOIS	INTERETS MENSUELS PAYABLES EN EUROS
2	30
3	46
4	91
5	106
6	131
7	147
8	172
9	200
10	220

*En cas de renoncement par l'acquéreur, les montants versés non remboursables.